

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUES ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 01

Tél. (226) 25 30 70 64/65

Fax. (226) 25 30 72 42

Télex : 5210 BF



BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice

Ouagadougou, le 06 DEC 2021

Communiqué N°2021-000099 /MESRSI/SG/UJKZ/P
Portant recrutement en Licence de Sciences Informatiques Appliquées
en ligne, en régime particulier, pour la rentrée 2021-2022 à l'Institut de
Formation Ouverte et à distance (IFOAD) de l'Université Joseph KI-
ZERBO

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert pour la rentrée académique 2021-2022, au sein de l'IFOAD-UJKZ, le recrutement d'étudiants en première année de la **Licence de Sciences Informatiques Appliquées**, en régime particulier

I. Objectif de la formation

Le programme de la licence de Sciences Informatiques Appliquées de l'IFOAD-UJKZ, vise à développer les habiletés d'employabilité des apprenants en informatique, notamment en génie logiciel ainsi qu'en réseaux et systèmes. Il comporte des modules d'éducation générale, des modules fondamentaux de théorie et d'applications. En plus des connaissances à acquérir, un accent sera mis sur les projets et les stages pratiques pour amener les apprenants à s'imprégner des réalités du monde de l'emploi.

II. Programme et modalités des enseignements

La licence de Sciences Informatiques Appliquées se déroule sur six (6) semestres en trois (3) ans. Les deux premières années constituent un tronc commun. En troisième année, deux spécialités sont proposées :

- Génie logiciel ;
- Réseaux et Systèmes.

Les cours seront délivrés en ligne avec des regroupements présentiels pour des Travaux Pratiques (TP) et certaines évaluations. Les cours en ligne seront accessibles via une plateforme à accès réservé.

III. Débouchés

Les diplômés issus de cette formation pourront occuper les types d'emploi ci-dessous :

<ul style="list-style-type: none">- Administrateur de base de données- Programmeur- Analyste et concepteur de Systèmes- Administrateur et concepteur de réseaux- Administrateur de système- Conseiller en sécurité- Webmestre	<ul style="list-style-type: none">- Gestionnaire de projet T1- Réparateur Matériel/logiciel- Développeur Matériel/logiciel- Support technique principal- Installateur de solutions de voix- Formateur- Auto emploi
---	--

IV. Conditions d'admission

Le programme de la Licence de Sciences Informatiques Appliquées en régime particulier est s'adresse aux titulaires des BAC **D, C, E, F2 et H** suivants :

- anciens bacheliers (ancienneté du baccalauréat supérieur à un (1) an) et à ceux ayant perdu leur droit au régime "étudiant" (apprenant, fonctionnaire, salarié, travailleur, non salarié).
- apprenants dont le cursus a connu pour des raisons quelconques une rupture sans autorisation préalable (autorisation de suspension) de l'administration universitaire.
- apprenants qui, dans le système Licence-Master-Doctorat, n'ont pas validé leurs parcours dans le temps imparti (Licence en 5 ans).
- nouveaux bacheliers ayant obtenu le baccalauréat à plus de 28 ans.

Le nombre de places offerts pour la rentrée 2021 est limité à **35**. Le recrutement sera fait sur étude de dossier composé de :

- un formulaire de candidature à retirer au service de scolarité de l'**IFOAD-UJKZ** ;
- une lettre de motivation ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du baccalauréat.

V. Dates et lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature seront reçus en ligne du **lundi 29 novembre au vendredi 17 décembre 2021** à l'adresse : **campusfaso.bf/candidature**

La liste des candidats retenus sera affichée le **jeudi 23 décembre** à l'IFOAD. Les cours débiteront le **mardi 04 janvier 2022**.

VI. Contrôle des connaissances

L'évaluation des connaissances et des compétences acquises se fera sous différents formats en fonction des modules. Ainsi des devoirs, des examens sur table, des études de cas seront utilisés pour les contrôles des connaissances. Les précisions et les conditions de passage en classe supérieure et d'obtention des diplômes sont définies par le règlement des études.

VII. Coût de la formation

Régime	Frais	Montant	
		Zone UEMOA	Zone hors UEMOA
Professionnels	Inscription	50 000 F CFA	250 000 F CFA
	Formation	350 000 F CFA	350 000 F CFA

Le Président



Pr Rabiou CISSE

Chevalier de l'Ordre National

Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation :

- Large diffusion